

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVENTION

SPÉCIALISÉE 2025

Association J.E.E.P.

Equipe Erstein



« Ne va pas là où le chemin peut mener, va plutôt là où il n'y a pas de chemin et laisse une trace ».

Ralph Waldo EMERSON

Table des matières

I. CONTEXTE DE L'ANNEE 2025	1
1. Une année de transition au sein de l'association JEEP sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein	1
2. Le dispositif Emergence 2025	3
3. Qu'est-ce que la Prévention Spécialisée dans la Communauté de Communes du Pays d'Erstein ?	6
LE TERRITOIRE DE ERSTEIN ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN....	9
I. PRESENTATION DU TERRITOIRE : LES DIX COMMUNES DE L'ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU « PAYS D'ERSTEIN ».....	9
1. Les territoires d'intervention de la JEEP restent l'ancienne communauté de communes du Pays d'Erstein (existante jusqu'en 2017)	9
2. Les dix communes d'intervention de la JEEP – Prévention Spécialisée	10
AXE 1 : ARTICULER LA PLACE SINGULIERE DE LA PREVENTION SPECIALISEE AVEC LE CHAMP DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE.....	13
<i>L'accompagnement éducatif et social de Joey par la JEEP</i>	<i>13</i>
I. La politique publique de Prévention Spécialisée et la Protection de l'Enfance	13
1. La politique sociale de Prévention Spécialisée, une politique de Protection de l'Enfance.....	13
2. Joey, un accompagnement global de la Prévention Spécialisée-Protection de l'Enfance.....	14
3. Schéma : Ecosystème de Prévention-Protection de l'Enfance autour de Joey	21
AXE 2 : S'INSCRIRE AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES :	22
<i>Le travail de la JEEP au sein du Conseil Local de la Santé Mentale (CLSM) du Canton d'Erstein</i>	<i>22</i>
I. La JEEP, actrice du CLSM du canton d'Erstein et organisatrice de l'afterwork sur les jeunes en retrait social ou Hikikomori le 13 octobre 2025	22
II. Le service « Détours » de l'association Ithaque : un partenaire incontournable dans le travail auprès des jeunes en retrait social / « hikikomori »	25
III. Le soutien parental comme clé de voûte du travail d'accompagnement éducatif et social des jeunes en retrait	28
AXE 3 : DEVELOPPER DES REPONSES COLLECTIVES FACE AUX VULNERABILITES DES JEUNES ET DES FAMILLES.....	30
Les réunions « Interlude ».....	30

I. « Interlude » une réunion des acteurs sociaux, médico-sociaux et de sécurité du territoire d’Erstein.....	30
II. Une réunion de l’ensemble des acteurs sociaux, éducatifs et de sécurité publique du territoire d’Erstein	30
III. La première vocation d’Interlude : la rencontre des professionnels de terrain, le travail partenarial et en réseau et le diagnostic socio-éducatif territorial	31
IV. Interlude, l’intelligence collective comme point d’ancrage vers l’approfondissement de certains accompagnements individuels particulièrement problématiques	33
1. La recherche de coordination entre acteurs éducatifs, sociaux et sécurité publique sur le territoire d’Erstein et son intercommunalité.....	34
2. Une charte de confidentialité qui cadre les échanges de la réunion « Interlude » ..	34
.....	35
AXE 4 :.....	35
VALORISER ET CAPITALISER SUR LE SAVOIR FAIRE DES EQUIPES :	35
<i>Les interventions de l’éducatrice de la JEEP au collège et les bibliothèques de rue</i>	<i>35</i>
I. La bibliothèque de rue de la JEEP	35
1. Le 10 décembre 2025 : un partenariat JEEP – Espace Jeunes – GEM Azimut.....	35
2. La bibliothèque de rue, un prolongement naturel du « travail de rue », un moment de communication et un temps convivial.....	37
II. Les Interventions au sein du Collège Romain Roland en partenariat avec l’Espace jeune : animateurs - Educateurs de Prev’, un duo complémentaire dans la construction du lien et la Prévention des comportements à risques.....	39
1. L’espace de parole comme soutien permettant le renforcement positif du lien « Jeune/jeunes - Jeunes /Corps enseignant ».	41
2. Déroulement de l’espace de parole « Chill et confidences en toute confiance »	41
CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2026.....	43

I. CONTEXTE DE L'ANNEE 2025

1. Une année de transition au sein de l'association JEEP sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein

1.1. Le départ de Cécile COLLINET, éducatrice spécialisée de la JEEP depuis 2008

Une page importante de l'association JEEP (Jeunes Equipes d'Education Populaire) s'est tournée en 2025 avec l'officialisation du départ de l'éducatrice spécialisée Cécile Collinet (qui était en disponibilité de l'association depuis le 1^{er} octobre 2024). Cécile était présente sur le territoire de Erstein et de sa communauté de communes depuis 2008. Ce rapport d'activités est l'occasion de saluer son travail et de la remercier chaleureusement pour son engagement auprès de l'association pendant toutes ces années.

Au départ définitif de Cécile, l'association JEEP a fait le choix de ne pas se précipiter et de prendre le temps de choisir avec soin celui ou celle qui allait lui succéder à un poste si spécifique. En effet, le travail de la JEEP à Erstein et dans la communauté de communes (qui correspond à l'ancienne COM COM « du Pays d'Erstein », à savoir les neuf communes de Schaffersheim, Bolsenheim, Uttenheim, Osthouse, Nordhouse, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Hindisheim) ne peut convenir à tout à chacun. De nombreux profils ont été étudiés mais le travail en solitaire (l'éducatrice/l'éducateur étant seul sur le territoire même si le partenariat est constant) ne peut convenir à tout le monde et l'association a veillé à la fois à ne pas mettre en difficulté un jeune éducateur tout juste sorti de l'école, tout en privilégiant l'expérience dans le métier et la connaissance du territoire d'Erstein et de ses environs.

1.2. Moïra KHELOUA, éducatrice spécialisée entre le 6 janvier et le 30 avril 2025

Entre le 6 janvier 2025 et le 30 avril 2025, l'association JEEP a embauché, à mi-temps, **Moïra KHELOUA** en Contrat à Durée Déterminée (CDD). Assistante de Service Social de Formation, elle a œuvré pour l'association JEEP en tant qu'éducatrice spécialisée durant trois mois et a

permis une présence éducative opérationnelle plus importante à Erstein et dans la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. D'importants projets de l'association ont pu se poursuivre, des accompagnements individuels nombreux mais aussi, à titre d'exemple concret, l'accompagnement de cinq jeunes de 6 à 12 ans qui ont pu partir en colonie de vacances grâce au précieux travail de Moïra et au lien partenarial fort avec le Lions Club de Erstein/Benfeld.

1.3. L'interim des chef.ffe.s de service Catherine FREY et Laurent BERGER (30 avril -15 septembre 2025)

Entre le 30 avril 2025 et le 15 septembre 2025, la cheffe de service éducatif Catherine FREY, en duo avec Laurent BERGER qui lui a succédé seul au poste de Chef de service à compter du mois de septembre 2025, ont pris en charge les accompagnements éducatifs qui demandaient une présence associative impérative, comme le travail mené en partenariat avec les animatrices de l'Espace Jeunes (Communauté de communes du canton d'Erstein) et le Centre Médico-Social (CMS) d'Erstein, à la rescolarisation au collège Romain ROLLAND de jeunes déscolarisés de l'aire des gens du voyage. Deux professionnels de l'association ont donc été sans discontinuité sur le terrain durant la période de vacance de poste de l'éducatrice spécialisée.

1.4. Le dispositif « Emergence » et l'arrivée de l'éducatrice spécialisée Caroline RICK depuis le 15 septembre 2025

De plus, le dispositif « Emergence » a été déployé par l'association JEEP, en 2025 (et ce depuis mars 2023) sur Erstein et alentours. Dans ce cadre, Aubin NUSSBAUMER a œuvré sans discontinuité sur toute l'année 2025 (voir le focus ci-dessous) à l'insertion socio-professionnelle de jeunes âgés de 16 à 25 ans, très éloignés du marché du travail. Ainsi, la JEEP a permis un accompagnement global vers et dans le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), contrat mis en œuvre par les Missions Locales et France Travail.

Un référent ressources, **Aubin NUSSBAUMER**, a pris ses fonctions en mars 2023 jusqu'au 31 décembre 2025. En trois ans, il a accompagné 335 jeunes de 16 à 25ans vers l'insertion socio-professionnelle.

Or, au sein de l'association JEEP- Prévention Spécialisée, depuis le **15 septembre 2025**, nous pouvons à nouveau nous projeter sur le long terme avec **Caroline RICK**, éducatrice spécialisée au bagage important et dans des domaines variés comme la protection de l'Enfance, la psychiatrie ou encore le handicap. C'est avec elle que se construit la continuité de notre travail sur le territoire d'Erstein et de la communauté de communes du Pays d'Erstein, Caroline ayant l'avantage de connaître ce territoire et d'y avoir déjà tissé d'important liens partenariaux dans ses précédents postes. Ce travail, mené en partenariat étroit avec la mairie de Erstein et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) doit permettre à l'association JEEP de flécher le travail de Prévention Spécialisée en le réactualisant au regard des observations éducatives et sociales objectivement repérées par l'association et ses partenaires ces dernières années. En effet, la particularité du poste d'éducateur spécialisé à Erstein est qu'il se définit par son travail « solitaire », l'éducateur de la JEEP étant seul à ce poste sur le territoire, même si les locaux et donc le travail quotidien est partagé avec le référent ressources « Emergence » Aubin Nussbaumer. Cela a pour conséquence concrète de donner au travail partenarial, toujours central en Prévention Spécialisée, une importance encore plus grande à Erstein.

2. Le dispositif Emergence 2025

Par Aubin NUSSBAUMER, Référent Ressources à la JEEP en 2025.

Présentation du dispositif Emergence 1er Volet (2023-2025):

Le projet « Émergence », financé par l'État (DREETS), a pour missions :

- repérer,
- mobiliser,
- accompagner.

les jeunes en rupture afin de leur permettre d'intégrer la Mission Locale, pour l'inscription dans le dispositif CEJ (Contrat d'Engagement Jeune).

2.1. Les critères du dispositif

Les critères pour une entrée dans le dispositif sont :

- avoir entre 16 et 25 ans (ou jusqu'à 29 ans si situation de handicap),
- être ni en emploi, ni en formation.

2.2. Emergence en chiffres :

335 jeunes de 16 à 25 ans accompagnés vers l'insertion socio-professionnelle **entre 2023 et 2025** sur la Communauté de Communes d'Erstein.

Parmi eux, certains sont toujours accompagnés par l'éducatrice de l'association JEEP dans le cadre spécifique de la Prévention Spécialisée, qui, vous l'aurez compris, est totalement différent de celui de l'insertion socio-professionnelle du dispositif « Emergence » (même si des similitudes existent et que Prévention Spécialisée et « Emergence » sont complémentaires).

2.3. L'Atelier, association qui porte le dispositif « Emergence » (nommé en « Emergence 2.0 depuis le 1^{er} janvier 2026)

« Émergence » est un dispositif d'insertion socio-professionnel porté par l'association l'Atelier ainsi que différentes associations sous forme de consortium avec la participation de la

- la JEEP,
- l'OPI (Prévention Spécialisée),
- des Missions Locales du Bas-Rhin.

2.4. Les méthodes de travail d'Emergence » : « aller vers » et offres de service

L'outil principal est le « aller vers », ainsi que les différentes offres de services avec les thématiques de la santé, du sport (participation d'Univ Vers le Sport), le logement (CapLoji), les ARC (avec la Maison pour l'emploi), le « bien-être » avec la médiation animale et équine, ainsi que des mises en situations professionnelles avec les chantiers éducatifs de la JEEP.

2.5. Le point de vue d'un « référent ressources » sur le terrain (Aubin NUSSMBAUMER) sur son expérience de professionnel à la JEEP

Le point de vue d'un « Référent Ressources » sur le territoire d'Erstein et sa Communauté de Communes est que le lien entre la Prévention Spécialisée de la JEEP est pour un dispositif « d'Aller Vers » comme Emergence un atout majeur et levier car :

- Il y avait un pré-repérage des profils de jeunes avec les différents critères comme le décrochage scolaire, ni en emploi ni en formation, et en situation de précarité, ce qui a permis de faciliter la rencontre avec le public.
- Une connaissance du territoire qui a permis de faire un lien avec les différents acteurs d'Interlude et l'entrée d'Emergence dans le groupe de travail (je te laisse les citer) afin d'avoir un maximum d'informations sur les jeunes et leurs familles pour répondre à leurs problématiques. Mais aussi les problèmes propres du territoire comme la mobilité, la santé mentale, et la grande problématique des territoires semi ruraux qui sont les profils Hikikomori/en phobie sociale et qui vivent encore chez leurs parents (je te laisse faire la définition si besoin, tu maîtrise mieux que moi), comment faire du « Aller vers » avec eux ? Cela nous a rendu vigilant à ce public notamment pour Emergence 2.0.
- Une **connaissance des familles**, ce qui a facilité la communication avec les représentants légaux des jeunes, de comprendre le contexte et l'environnement familial.
- **Différents évènements organisés par la Jeep comme le « Festi'jeunes »**, la participation des jeunes à l'organisation des « Rois Vagabonds » (Cirque, spectacle) dans le parc de l'hôpital d'Erstein (montage et démontage du chapiteau mais aussi l'accueil et l'organisation des voitures sur le parking).

Un co-accompagnement avec les éducatrices comme Moïra (KHELOUA) et Caroline (RICK) ont été utiles car :

- Un **repérage** de leurs parts que ce soit avec la personne directement ou leurs entourages.
- Un **travail de rue** fait en binôme pour un meilleur partage des informations et une meilleure approche du public.
- Un **regard extérieur** pour certaines situations qui m'ont permis de voir les choses autrement et sous un autre angle.
- Une **prise de relais de la JEEP** pour certaines situations de jeunes femmes qui avaient des problématiques de santé qui pouvaient donc les accompagner aux rendez-vous médicaux.
- Et une **reprise de certains accompagnements le nécessitant sur le plan éducatif et social par Caroline** (RICK, éducatrice de la JEEP) lors de la fin du 1er Emergence, le 31 décembre 2025 (la JEEP ne fait plus partie du consortium dans le dispositif « Emergence 2.0 » qui a débuté le 1^{er} janvier 2026).

L'association JEEP remercie chaleureusement Aubin NUSSBAUMER, notre collègue pendant trois ans au sein du dispositif « Emergence », loué pour ses qualités professionnelles mais aussi humaines et sans qui le passage de relais en 2025 aux éducatrices spécialisées Moïra KHELOUA puis Caroline RICK aurait été beaucoup plus compliqué.

3. Qu'est-ce que la Prévention Spécialisée dans la Communauté de Communes du Pays d'Erstein ?

Pour rappel, la Prévention Spécialisée se base sur des principes d'action inscrites dans la loi par l'arrêté du 4 juillet 1972. Ces principes, toujours d'actualité en 2025, sont retravaillés et adaptés à la sociologie observée par les équipes et ses partenaires sur chacun des territoires d'intervention de la JEEP.

3.1. Libre adhésion et « aller vers »

Le premier de ces principes est celui de la **libre adhésion des jeunes de 10 à 25 ans** et de son corollaire, **l'absence de mandat nominatif**, c'est-à-dire qu'aucune autorité judiciaire (juge des enfants par exemple) ou administrative ne nous donne mission d'action auprès de tel ou tel jeune. Ce sont ces principes basés sur la liberté du jeune d'adhérer ou non à nos propositions éducatives que se crée la confiance nécessaire à un travail social qui se veut avant tout qualitatif. Dans ce contexte, **l'anonymat des jeunes** peut être garanti si et seulement si celui-ci en fait la demande explicitement.

3.2. Des missions rattachées à la politique sociale de Protection de l'Enfance

Ce principe de l'anonymat, souvent mal compris et mal interprété, ne constitue jamais un frein à l'action de la Prévention Spécialisée incarné par l'association JEEP. En cas de danger avéré lié à ses **missions de protection de l'enfance**, l'association JEEP n'hésite pas à travailler à des informations préoccupantes, au même titre que n'importe quel service de Protection de l'Enfance. En effet, la Prévention Spécialisée est officiellement rattachée à une politique de Protection de l'Enfance dans les textes de loi (deux textes du Code de l'Action Sociale et des Familles). Mais elle ne se cantonne pas à cette mission de Protection de l'Enfance et est aussi rattachée par ses projets, à la politique de la Ville. Son action se situe dans les interstices institutionnels, précisément dans les espaces où les institutions de droit commun, nos partenaires, sont peu ou pas car ils n'ont pas la possibilité d'être aussi flexibles dans l'action. Le travail partenarial est donc tout à fait central, et de manière encore plus importante dans le contexte particulier de Erstein et de sa communauté de communes, tel qu'évoqué ci-dessus.

3.3. L'action de la JEEP sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein

Sur ce territoire, l'action de l'association JEEP s'est déclinée, une fois encore, sur les accompagnements individuels et collectifs. En effet, l'accompagnement individuel est la matrice de notre travail et nous tentons de nous adapter constamment aux situations individuelles particulières des jeunes. De ce fait, l'action collective complète

l'accompagnement individuel et n'est pas une fin en soi. De ce fait, de nombreux projets collectifs en lien avec les partenaires du territoire, ont été menés. Le premier d'entre eux est l'Espace Jeunes (Communauté de Communes du Canton d'Erstein) avec qui nous partageons les locaux du 4, rue Sainte Anne à Erstein. Un travail important est mené avec le Centre Medico-Social (CMS) sur les accompagnements individuels. Les établissements scolaires, en particulier le collège Romain Rolland a permis de développer ou de poursuivre divers projets en 2025 qui vont se poursuivre en 2026 : sensibilisation au harcèlement, projet marionnette, un espace de parole nommé par Caroline RICK « *Chill et Confidences en toute confiance* ».

LE TERRITOIRE DE ERSTEIN ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

I. PRESENTATION DU TERRITOIRE : LES DIX COMMUNES DE L'ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU « PAYS D'ERSTEIN »

1. Les territoires d'intervention de la JEEP restent l'ancienne communauté de communes du Pays d'Erstein (existante jusqu'en 2017)



2. Les dix communes d'intervention de la JEEP – Prévention Spécialisée

L'association JEEP intervient sur les **dix communes du Pays d'Erstein** ; soit sur une population totale potentielle de **19 240 habitants** (49 088 habitants selon l'INSEE sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein), qui se décompose comme suit (chiffres de l'INSEE, 2022) :

- 1/ **Erstein** : 11 076 habitants,
- 2/ **Nordhouse** : 1753 habitants,
- 3/ **Hindisheim** : 1565 habitants,
- 4/ **Hipsheim** : 1029 habitants,
- 5/ **Osthouse** : 975 habitants,
- 6/ **Schaeffersheim** : 878 habitants,
- 7/ **Limersheim** 681 habitants,
- 8/ **Uttenheim** : 596 habitants,
- 9/ **Bolsenheim** : 577 habitants,
- 10/ **Ichtratzheim** : 396 habitants.

3.3. Le ban d'Erstein

D'une superficie du ban 3 622 hectares, il se divise en 1000 ha d'emprise urbaine (bâti) ; 1000 ha de bois et forêts ; 1200 ha en surface agricole utile ; 400 ha de cours d'eau et plans d'eau.

Ce territoire se compose schématiquement de 2 milieux distincts :

A l'ouest, la Plaine d'Erstein, constituée de terres fertiles propices à l'agriculture (Ackerland) ;

A l'est, le Ried, zone humide traversée par l'Ill et ses affluents ;

Enfin, à la lisière du Rhin il faut également citer la présence de la forêt rhénane, autre milieu caractéristique du territoire ;

Il est à noter que la ville d'Erstein met à disposition des infrastructures et des espaces verts aménagés pour favoriser le bien-être des jeunes et des familles :

- un Centre Médico-Social (Collectivité européenne d'Alsace),
- un conseil municipal des enfants,
- une école Municipale de musique,
- une école d'art plastique,
- des accueils périscolaires (maternelles et élémentaires),
- une structure d'accompagnement à la scolarité, les Cahiers ensoleillés,
- un Relais Assistante Maternelle,
- un PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes),
- un espace jeunes (10 -17 ans),
- une Mission Locale pour l'Emploi (16 - 25 ans),
- deux gymnases,
- une salle polyvalente (Salle Herinstein),
- un centre nautique,
- un parcours de santé aménagé d'une aire de jeu et de 25 éléments sportifs,
- une médiathèque,
- un cinéma associatif,
- un espace d'exposition municipale : L'Etapenstall,
- un skate park équipés de barre de glisse,curb, lanceurs et tables de street,
- trois city stades équipés de panier de basket, table de ping-pong et but pour la pratique du football,
- douze aires de jeux pour les 0 -12 ans,
- une Maison France Service (facilite l'accès des citoyens aux services publics et propose un accompagnement numérique),
- un camping aménagé qui dispose d'un plan d'eau accessible à tous les habitants ersteinois avec une surveillance par un maître-nageur lors des périodes estivales,
- un musée privé de l'entreprise « Wurth ».

3.4. Démographie

La ville d'Erstein s'étend sur 36.2 km et compte une population de 11 193 habitants au 1er janvier 2025 (communiqué par l'INSEE).

Erstein est membre de la Communauté de Communes du canton d'Erstein qui regroupe 28 communes. Concernant les missions de l'Association JEEP-Prévention Spécialisée, l'éducatrice intervient sur les **dix communes de l'ancienne COM COM du Pays d'Erstein**, citées ci-dessus.

Concernant le parc locatif, la ville d'Erstein regroupe deux quartiers qui compte un nombre important de logements d'habitat social : il s'agit du Bruhly et de la Filature. Les habitants du quartier du Bruhly, sont des familles aux revenus modestes qui sont locataires auprès du bailleur social OPUS 67 ou Erstein Habitat. A l'inverse, du quartier de la Filature, ou il existe une réelle mixité entre l'habitat social, privé, et les propriétaires.

L'Association JEEP, intervient dans le cadre du travail de rue dans ces lieux, ainsi que, les abords du Collège, et ceux des écoles primaires. Dans le cadre de nos missions, nous sommes amenés à proposer des actions collectives permettant « d'aller vers » les résidents du quartier, en partenariat avec des associations du secteur (Mission locale, espace jeunes, GEM...).

En effet, les missions de l'aller vers, font partie intégrante de nos accompagnements dans le cadre de la Prévention Spécialisée. L'objectif étant de toucher les publics à distance des instances de socialisation et d'éducation de droit commun, afin de construire du lien avec les familles, lever les freins auxquels les jeunes et leur proche peuvent être confrontés et, leur permettre de se rattacher aux infrastructures du secteur quand cela s'avère possible.

L'aller vers n'est pas un concept scientifique mais bien une approche et posture professionnelle. Elle demande à sortir hors les murs pour aller à la rencontre des populations isolées ou ayant « décroché », sans demandes spécifiques, afin de rétablir les prémices d'un lien. Notons, qu'Erstein est une ville avec de grandes disparités, l'on y trouve aussi bien des familles aisées que des foyers en grande précarité. Le champ de la Protection de l'Enfance pouvant s'appliquer à toutes classes sociales.

Après avoir vu quel était le territoire d'intervention de l'association JEEP, nous allons décliner les quatre axes principaux sur lesquels repose son intervention à Erstein et dans la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.

AXE 1 : ARTICULER LA PLACE SINGULIERE DE LA PREVENTION SPECIALISEE AVEC LE CHAMP DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

L'accompagnement éducatif et social de Joey par la JEEP

I. La politique publique de Prévention Spécialisée et la Protection de l'Enfance

1. La politique sociale de Prévention Spécialisée, une politique de Protection de l'Enfance

Avant d'aborder un exemple concret par l'appui d'un récit de vie, qui permettra de mettre en exergue la pertinence d'une complémentarité entre la Prévention Spécialisée et la Protection de l'Enfance, nous allons définir le cadre théorique de ces deux axes d'intervention.

Concernant la Protection de l'Enfance, son texte est régi par le code de l'action sociale et des familles :

article L. 112-3 du code de l'action sociale et des familles est ainsi rédigé :

« Art. L. 112-3. - La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et

social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits.

« Elle comprend des actions de prévention en faveur de l'enfant et de ses parents, l'organisation du repérage et du traitement des situations de danger ou de risque pour l'enfant ainsi que les décisions administratives et judiciaires prises pour sa protection ».

La Prévention Spécialisée *quant à elle, est une action éducative spécifique dans le champ de la Protection de l'Enfance. Reconnue officiellement par un arrêté de 1972, elle a vocation à accompagner des jeunes en risque de désaffiliation sociale, au sein de leurs milieux de vie et avec ces derniers.*

Si les deux champs « Prévention » et « Protection » sont à distinguer de par leurs axes d'interventions, l'on retrouve un socle commun. En effet, la Protection de l'Enfance tout comme la Prévention Spécialisée, visent toutes deux à garantir un développement harmonieux chez l'enfant, et d'assurer un environnement sécurisé propice à son épanouissement.

2. Joey, un accompagnement global de la Prévention Spécialisée-Protection de l'Enfance

1.1. Joey, par Joey

C'est ce que nous allons découvrir à travers le récit de vie de Joey, âgé(e) de 18 ans, dont la situation s'est faite connaître auprès de la JEEP en janvier 2025. Vous trouverez à travers la lecture de ces quelques lignes, son vécu, son parcours...

« Pendant 15 ans, mes parents ont complètement évité la justice. Des théories de famille disent que c'est pour ça qu'on déménageait énormément à l'époque. Mais une fois que j'ai eu 15 ans, en 2022, ma mère appelle la police pour calmer la situation avec mon père et ne s'attend pas à une arrestation. Voyant l'état de la maison et l'état mental de mes parents,

la protection de l'enfance a pris le relais et on a eu des rendez-vous pendant 1 mois avec une éducatrice spécialisée et d'autres personnes dont j'ai oublié le rôle. Mais malgré tout, pendant 1 mois entier ma mère a déplacé, annulé, refuser d'aller aux rendez-vous. L'éducatrice est donc venue directement au lycée sans prévenir mes parents pour m'interroger moi et mon frère et a dû deviner notre histoire avec un seul rendez-vous. S'ensuit le procès de mon père qui se retrouve 4 mois en prison dont 4 en sursis, puis en avril, on quitte le foyer familial pour partir en foyer d'accueil (SORA, Strasbourg, Neudorf). Là se passe 1 an. Pendant cette année, toujours en 2022, mon père décède dans des circonstances qu'on ne connaîtra jamais puisque ma mère a refusé de faire une autopsie. De là, ma mère a commencé à péter un plomb, à s'enfoncer dans son alcoolisme et à m'appeler par tous les noms possibles. Ma famille me pousse tout de même à garder contact avec elle. A 16 ans, en avril 2023, je pars chez ma tante où je resterais jusqu'à mes quasi 19 ans où j'effectuerais une fuite d'urgence. Ma famille ne prenait pas la situation au sérieux, laissait ma mère s'approcher de moi malgré leur avoir expliqué le fait que je refuse de la voir et m'encourage à garder contact. Pendant 3 ans je n'ai été absolument pas pris au sérieux, ni pour ma situation, ni pour mes maladies mentales au point où ils m'ont encouragé ouvertement à sauter par la fenêtre pendant une de mes crises. C'est après cette événement ou j'ai décidé de fuir parce que je ne tenais plus la situation et je me retrouve aujourd'hui, sans abris à vivre la conséquence de leurs actions ». (Joey, 18 ans)

1.2. Contextualisation de la situation d'accompagnement éducative de Joey

Le premier contact établi pour faire part de la situation de Joey, se fait par nos services en date du 13 janvier 2025 suite à un appel téléphonique d'un travailleur social intervenant dans le cadre du dispositif ASA (Accueil Solidaire Alternatif) en charge des Tiers Dignes de Confiance (TDC).

L'objet de cet appel, est d'envisager et mener conjointement une réflexion autour d'une poursuite d'accompagnement à l'approche de la majorité de la jeune. En effet, cette dernière était confiée en TDC chez ses tantes depuis deux ans, en complément d'une AEMO (Assistance Educative en Milieu Ouvert).

Joey est décrite comme une jeune femme isolée, éprouvant des difficultés à trouver de la motivation pour se rendre en cours. A cette période, elle suivait une scolarité et projetait de faire des études dans le domaine du design. Joey est dotée de belles compétences artistiques, la preuve en est, qu'elle a remporté dans le cadre d'un concours le 1^{er} prix de l'académie de Strasbourg lors du Printemps de l'écriture.

Cependant, la fragilité psychique associée aux pressions familiales, ne présageaient guère un environnement sécuritaire pour elle.

En ce qui concerne la prise en soin, Julia bénéficie d'un suivi médical par une psychologue et un psychiatre. Un traitement anti-dépresseur est prescrit, que Joey ne prend pas de manière régulière par crainte de représailles par la famille.

Malheureusement, lors des échanges, elle confie ne pas recevoir le soutien escompté de son entourage familial, qui tend davantage à adopter une attitude rejetante envers elle plutôt que de la compassion. Les violences verbales envers Joey se font régulières et cela ne fait qu'accroître le sentiment de mal-être et de vulnérabilité chez elle.

Ne supportant plus cette pression quotidienne, Joey décide de quitter le domicile de sa tante. Son état général décline et, elle a une recrudescence des conduites à risques dans le cas où elle poursuivrait cette cohabitation. Fin mars, elle évoque auprès de l'éducatrice une santé mentale inquiétante. Joey n'a aucune interaction sociale, elle se replie dans sa chambre, laisse son apparence à l'abandon et se nourrit de façon ponctuelle.

« Des problématiques de santé de plus en plus prégnantes :

Les professionnels observent une détérioration de l'état de santé psychique et/ou physique des jeunes qui est à corréler avec l'état de santé global des jeunes dans la société. Ces problématiques de santé mentale viennent s'adosser à d'autres vulnérabilités déjà observées chez les jeunes issus des territoires d'intervention de la Prévention Spécialisée ».

Source : HAS • Prévention Spécialisée : Accompagner les jeunes sur leurs territoires et dans leurs milieux de vie • janvier 2025

Le départ du domicile de la tante, n'est pas envisageable à ce moment-là du fait de la situation financière précaire. Joey risquerait de se retrouver sans domicile fixe.

De mars 2025 à septembre 2025, l'accompagnement par nos services est en suspend dans l'attente d'une nouvelle embauche sur le poste.

Ce ne sera qu'au mois de septembre 2025 qu'une nouvelle professionnelle occupera le poste. Dans un souci de continuité dans l'accompagnement, et à la vue de la situation, une reprise de contact s'ensuit courant septembre. Joey y répondra favorablement.

1.3. Problématiques éducatives et sociales repérées

La situation de Joey fait apparaître plusieurs problématiques :

- Courant septembre, lors des premiers échanges avec l'éducatrice, Joey évoque des **conflits d'identité**. La jeune dit éprouver depuis son plus jeune âge d'importantes tensions entre ses aspirations personnelles et les attentes conservatrice de sa famille franco-Marocaine. Joey confie se sentir davantage homme dans un corps de femme, et souhaiterait pour ce faire, acter cette décision en utilisant un prénom masculin. Il considère que « l'identité sexuelle de l'être humain ne dépend pas du sexe biologique mais du ressenti de chacun ». Du fait de la pression sociale et des valeurs culturelles, il n'a jamais pu exprimer ses réels besoins ce qui favorisait les conflits interne, et, rendait impossible l'expression de son identité, en total opposition avec les normes familiales.
- De plus, il évoque des **faits de malveillance et négligence de la part de son entourage familial**, notamment lors des phases aiguës de crises qu'il qualifie de « suicidaire ». Joey ne trouve aucun appui soutenant et bienveillant auprès de ses tantes et cousines, ce qui a tendance à aggraver les symptômes et l'isoler davantage.
- Dans ce cas de figure, aborder la question de la **santé mentale** est considérée comme un tabou par l'entourage, du fait d'une méconnaissance et crainte de cette problématique.

Les différences générationnelles et culturelles dans la compréhension des troubles mentaux peuvent créer des incompréhensions entre le jeune et la famille, et cristalliser des tensions.

- Notons qu'à la situation de Joey se rajoute la **précarité en matière d'hébergement**, si ce dernier venait à quitter le domicile de sa tante. N'ayant aucune autre personne ressource à laquelle Joey pourrait se référer, il se retrouverait dans un parcours d'errance qui ne ferait qu'amplifier ses difficultés, en impactant sa santé psychique.

« De fait les anciens enfants placés représentent 25% des personnes errantes sans domicile fixe... Les anciens enfants confiés à l'ASE représentent jusqu'à 50 % des personnes accueillies dans les hôpitaux psychiatriques ».

Source : ouvrage la santé mentale des enfants placés, édition Eres 2025 ; Guillaume BRONSARD et Nathalie BRUNEAU

1.4. Objectifs éducatifs visés

Les objectifs éducatifs dans le cadre de cet accompagnement doivent être clairs et adaptés aux besoins du jeune. Le but étant de favoriser son épanouissement, en cernant tant le fonctionnement de Joey que les enjeux familiaux qui en découlent.

Dans un premier temps il a été important de **proposer** à Joey **un environnement où il se sente libre de partager ses pensées**, ses souhaits d'identité, ses sentiments, en l'absence de tout jugement. Cet espace de dialogue s'est construit progressivement par le biais des rencontres régulières avec l'éducatrice de la JEEP, et les échanges via sms. Le critère de la temporalité est un réel atout dans nos interventions en Prévention Spécialisée, puisqu'elle permet une adaptation juste au rythme du jeune. Il peut arriver qu'un jeune pour diverses raisons soit en rupture dans son parcours, dans ces moments il est également important de maintenir le lien, tout en respectant le principe de la libre adhésion.

Joey vivant depuis son enfance dans un climat familial complexe, s'est senti constamment sous pression, faisant face à des violences psychologiques incessantes, négligences de toutes

natures. Un autre axe d'accompagnement était donc celui de lui permettre de **retrouver son pouvoir d'agir**, et, prendre des décisions pour sa vie en accord avec ses besoins du moment.

De plus, aux vus des problématiques familiales repérées et confiées par Joey et, de sa volonté ferme de fuir le domicile familial, il semblait opportun de trouver un moyen à court terme **d'extraire le jeune de son milieu**, tout en évaluant au préalable les conséquences qu'une telle décision allait engendrer, notamment dans la sphère familiale.

Enfin, la mise en place et la **continuité de la prise en soins**, sont pour Joey des éléments déterminants pour son bien-être. C'est pourquoi le travail en partenariat avec les professionnels de la santé s'est avéré indispensable. L'éducatrice a pu être un facilitateur de lien avec le milieu médical, de par les accompagnements physiques proposés et la connaissance du réseau partenarial sur le territoire.

1.5. Actions éducatives réalisées par la JEEP

Afin de répondre au plus près des objectifs éducatifs co-construit avec Joey, plusieurs actions ont été réalisées avec lui pour lui permettre de retrouver cette place d'acteur dans son parcours de vie.

Les rencontres régulières en dehors du domicile familial, ont permis avec l'accord de Jodyana de suivre l'évolution ou l'involution de son quotidien. L'éducatrice a ainsi pu proposer des réajustements, modifier le cas échéant les stratégies éducatives en fonctions des besoins évolutifs du jeune. Cette adaptabilité et disponibilité fait également de la Prévention Spécialisée une force dans l'accompagnement des jeunes, qui voit l'éducateur comme une figure repère.

« Les modalités spécifiques d'intervention de la Prévention Spécialisée sont largement évoquées dans les entretiens. Particulièrement la facilité d'accès de l'éducateur au travers des permanences et d'un numéro de téléphone portable pour chaque professionnel. Ces spécificités font que les professionnel-les de la Prévention Spécialisée sont remarquablement accessibles et disponibles. Elles permettent que leur inscription dans la vie des jeunes soit vécue comme constante et fiable ».

Source : « Parcours des jeunes en Prévention Spécialisée Caroline D et Pascal P/ APSN

La collaboration avec d'autres partenaires du secteur médico-social a permis d'avoir une approche multidisciplinaire et complémentaire dans l'avancé de l'accompagnement de Joey.

C'est ainsi que début octobre 2025, suite à une tentative de suicide, il a été possible de proposer à Joey une *hospitalisation libre dans le cadre d'une mise à l'abris dans un contexte de vulnérabilité engendrant une dégradation de l'état général*. Cette étape a pu se réaliser avec le soutien du médecin psychiatre et du corps médical avec l'accord de Joey. Ce passage a été une première étape dans le processus de rétablissement de Joey, puisqu'au travers de cette hospitalisation, il a pu « fuir » le noyau familial tout en maintenant l'anonymat, du fait de sa majorité.

Durant toute la période de l'hospitalisation, l'éducatrice a maintenu le lien par des visites régulières au sein de l'hôpital. Il est important d'assurer dans ces moments de transitions, souvent vécus difficilement par le jeune, une présence sans en être intrusif, de respecter ses silences et d'accueillir sa parole sans jugement.

Le maillage partenarial a pu se tisser grâce à l'adhésion de Joey, ce qui a permis la mise en place d'une remobilisation progressive chez lui.

Dans le parcours de Joey, l'accompagnement repose sur trois piliers, d'une part le maintien du lien (confiance et présence), le relais avec le milieu médical et enfin l'ancrage dans la réalité (projets à très court terme en reprenant des micro-choix).

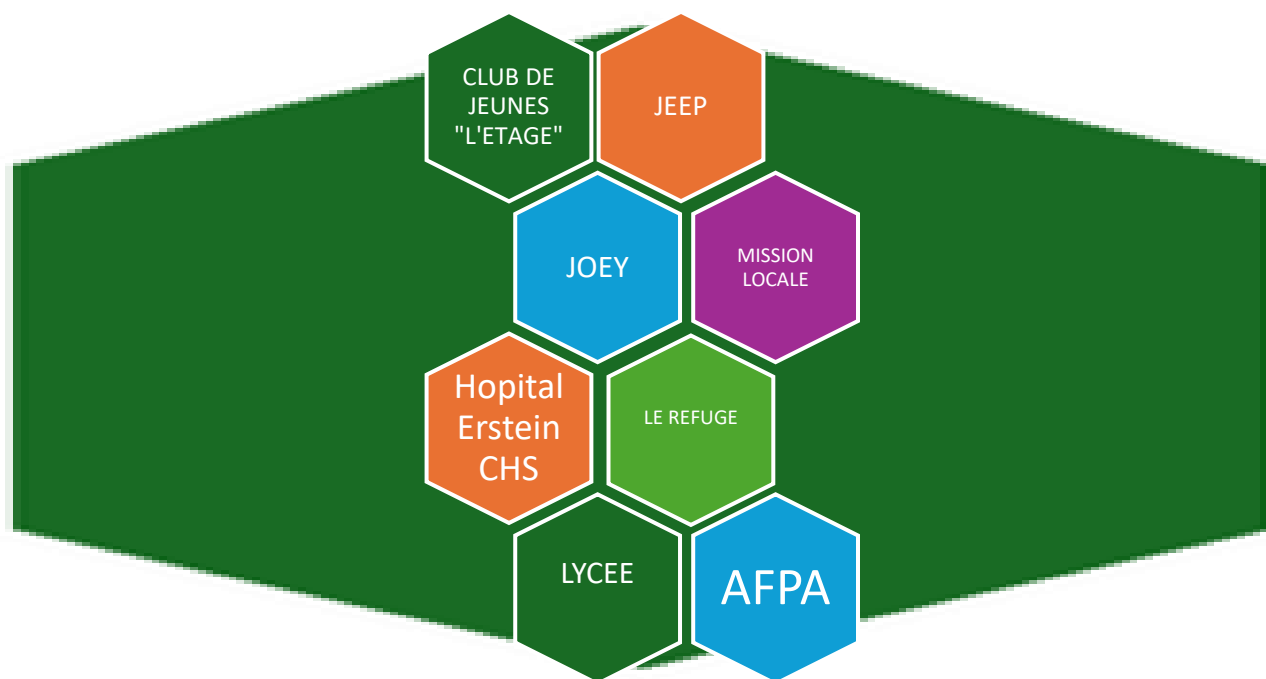
1.6. Partenaires mobilisés par la JEEP

Sur le territoire d'Erstein et de l'ancienne COM COM du Pays d'Erstein, le travail en partenariat est une ressource incontournable. En effet, nous nous appuyons sur lui pour la majeure partie de nos accompagnements. Comme le dit l'adage « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », qui illustre très bien la puissance et l'importance d'une cohérence partenariale.

Une des missions de l'éducatrice de la JEEP est de rapprocher les jeunes des structures existantes sur le territoire quand cela est possible, en leur permettant de s'ouvrir à d'autres lieux.

L'accompagnement de Joey n'aurait pas pu trouver une issue favorable sans tout le maillage partenarial construit en amont. Grâce à cette synergie et réactivité de la part de toutes les institutions et Associations mobilisées, Joey avance aujourd'hui pas à pas avec la ferme volonté de retrouver un équilibre dans sa vie. La situation reste encore fragile, du fait d'un parcours traumatique important. Néanmoins, Joey trouve des ressources en elle et dans son entourage amical pour rebondir face aux nombreux défis que la vie lui présente.

3. Schéma : Ecosystème de Prévention-Protection de l'Enfance autour de Joey



AXE 2 : S'INSCRIRE AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES :

Le travail de la JEEP au sein du Conseil Local de la Santé Mentale (CLSM) du Canton d'Erstein

I. La JEEP, actrice du CLSM du canton d'Erstein et organisatrice de l'afterwork sur les jeunes en retrait social ou Hikikomori le 13 octobre 2025

Le Conseil Local de la santé mentale a été créé en 2025 (séance plénière inaugurale le 13 juin 2025) au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Ce portage politique intercommunal a permis aux acteurs sociaux (dont la JEEP), médico-sociaux et bien évidemment médicaux opérationnels du territoire de définir une thématique problématique commune de travail clairement identifiée sur le terrain : celle de **l'isolement et du lien social**.

Ainsi, dans le cadre du CLSM et plus particulièrement dans celui des **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)** qui se sont déroulées nationalement du 6 au 19 octobre 2025, l'association JEEP a proposé d'être porteur de projet pour l'organisation d'un temps de rencontre-« afterwork », en soirée, le lundi 13 octobre 2025.



Affiche de la rencontre du 13 octobre 2025 dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

Cette rencontre a été l'occasion de tisser du lien entre certains des partenaires rencontrant également ce type de public :

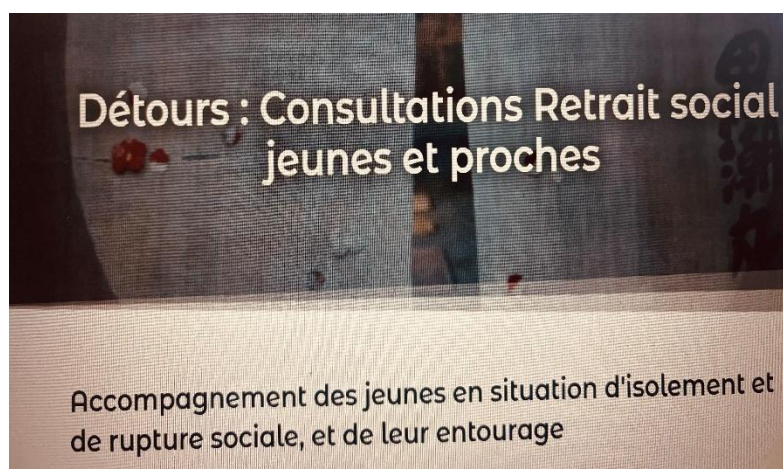
- Le dispositif gouvernemental **Emergence** (JEEP / L'Atelier) qui s'occupe des jeunes de 16 à 25 ans dans leur accompagnement socio-professionnel et dans ce qui entrave leur accès au marché du travail (logement, transport, difficultés relationnelles, sociales). Le référent ressources Aubin NUSSBAUMER a travaillé avec les éducatrices de Prévention Spécialisée Moïra KHELOUA, Caroline RICK pendant toute l'année 2025, en partageant les mêmes locaux au sein de l'Espace Jeunes de Erstein, 4, rue Sainte Anne.
- La **Mission Locale** de Erstein, partenaire historique de l'association JEEP sur le territoire, dont les professionnelles ont régulièrement rencontré des parents ou des jeunes ne parvenant pas à s'insérer dans le marché du travail pour des raisons diverses allant de problèmes psychologiques à des difficultés éducatives ou sociales.
- La **Mairie de Erstein** et la **Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CLSM)**, nos deux financeurs.

L'idée d'une rencontre entre professionnels, jeunes et parents est née du constat de la présence, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein, de jeunes invisibilisés. En effet, l'organisation de ce colloque est parti du constat qu'en Prévention Spécialisée (et plus globalement dans l'intervention sociale), nous sommes de plus en plus confrontés à une nouvelle forme de travail social qui consiste à « aller vers » ou plutôt « aller chercher » les jeunes qui ne sont pas ou plus dans l'espace public (c'est-à-dire dans la rue) et qui pour autant, sont âgés de 10 à 25 ans (les âges pour lesquels nous sommes financés dans nos missions de Prévention Spécialisée) et sont en situation d' « inadaptation sociale » ainsi qu'en grande souffrance mentale. En effet, à la JEEP, en tant que professionnels de Prévention Spécialisée, nous sommes de plus en plus confrontés à des jeunes qui se mettent volontairement ou non, en « retrait du monde ». Ils sortent alors des « radars » institutionnels (écoles mais aussi Mission Locale et tout autre dispositif d'insertion socio-professionnel). Dans ce type de situation, il est extrêmement compliqué de trouver une issue positive seul, et par conséquent essentiel de travailler en réseau et partenariat. C'est cette même volonté de travailler ensemble sur une problématique complexe entre professionnels, jeunes et parents qui nous a conduit à nous réunir pour ce colloque autour de cette question située au carrefour du social, du psychologique et du comportemental, des « jeunes en retrait ». Autrement dit, ces jeunes qui se cloignent chez eux évoluent dans une relative indifférence non pas par la faute des institutions mais parce que celles-ci ignorent leur existence. Au niveau européen, on a trouvé un mot pour qualifier ces jeunes sortis de tous les radars institutionnels : les « **NEET** » (« **Not in Education, Employment or Training** ») , des jeunes qui ne bénéficient d'aucun accompagnement. L'association JEEP, qui intervient dans les interstices du travail social et institutionnel a donc pour vocation, entre autres missions, de rendre visible aux institutions de droit commun, ces jeunes jusque-là « invisibles », en les conduisant vers ces institutions par un travail d'aller vers et de lien avec les familles. Nous n'avons pas de chiffres précis à fournir sur la Communauté de communes du Pays d'Erstein mais en France, on estime les « jeunes invisibles » (NEET) à plus de **800 000 soit 7 % des 15-25 ans** (chiffres fournis par la psychiatre avec un quart de ces jeunes qui vivent dans la précarité, en incapacité de s'insérer durablement dans leur vie d'adulte autonome. Il s'agit donc d'une véritable problématique de santé publique.

II. Le service « Détours » de l'association Ithaque : un partenaire incontournable dans le travail auprès des jeunes en retrait social / « hikikomori »

Lors du colloque animé par la JEEP, nous avons convié le seul et unique (à ce jour) service spécialiste de la question des jeunes en retrait social en France : le service « Détours » de l'association Ithaque, basé à Strasbourg.

Les psychologues **Mitra KRAUSE** et **Barbara EBEL** (responsable du service), le coordinateur du service **Christophe ECKERT** (qui a la particularité d'être lui-même un ancien jeune en retrait social qui a donc vécu de l'intérieur -psychiquement comme physiquement- la « claustration ») et l'ancienne directrice de l'association Ithaque **Danièle BADER** ont eu la gentillesse de répondre à notre invitation, afin de nous présenter leur travail et d'amorcer une coordination concrète, avec l'appui du Conseil Local sur la Santé Mentale (CLSM) sur le territoire de Erstein et sa Communauté de Communes.



Le service « Détours » propose des consultations aux jeunes en retrait, leurs familles et entourage au 12, rue Kuhn à Strasbourg.

<https://ithaque-asso.fr/detours-retrait-social/>



La centaine de personnes présentes à la Mission Locale d'Erstein ont pu interagir avec ces professionnels et nous avons appris que le phénomène des « jeunes en retrait social » est loin d'être nouveau.

« Le comportement de retrait ou claustration à domicile, pourtant décrit très anciennement, est un problème méconnu, souvent mésestimé par les intervenants de première ligne et les consultations ambulatoires. Pourtant il connaît un regain d'actualité car il touche mondialement la jeunesse » (Marie-Jeanne GUEDJ – BOURDIAU, psychiatre. 2024,p. 1).

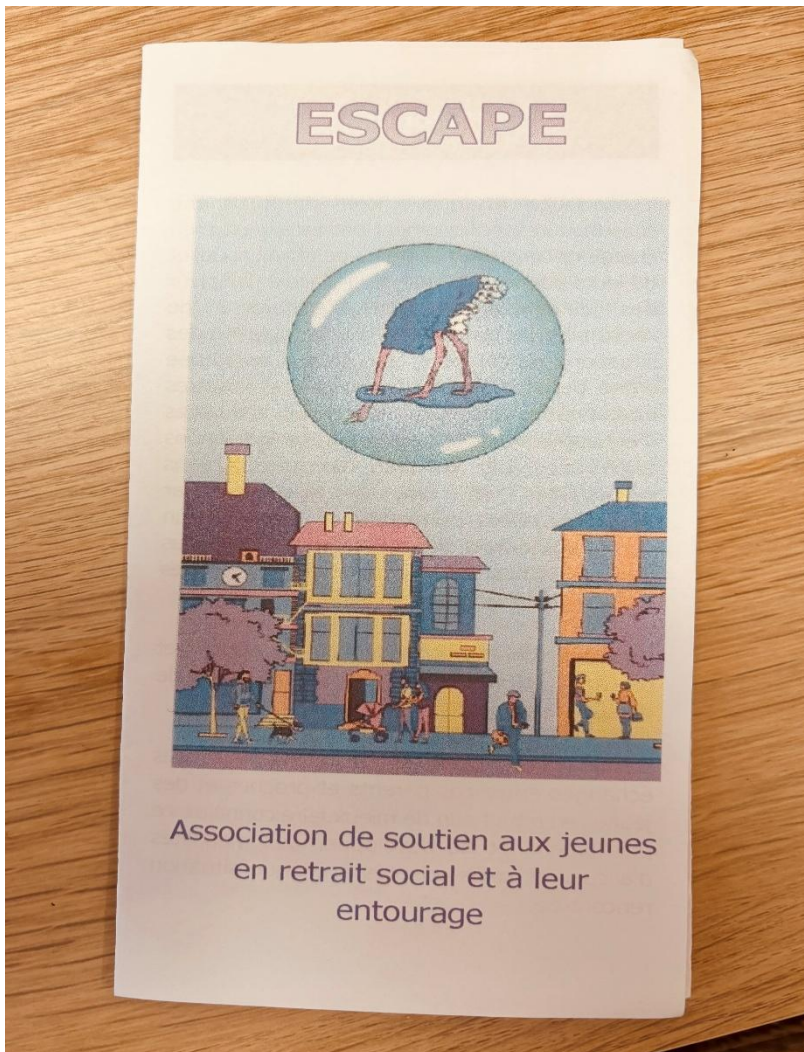
Il est également essentiel de préciser que le retrait social ou « claustration à domicile » n'est pas une maladie mais bien un comportement social. Il n'est donc pas une maladie psychiatrique classifié dans le DSM IV ou V (Manuel Diagnostique et Statistique des Troubles Mentaux). On parle aussi d' un « trouble des conduites » qui peut conduire à la dépression ou à d'autres types de troubles psychiatriques mais n'est pas, en lui-même, un trouble psychiatrique en tant que tel. En effet, les étapes qui scandent les parcours de jeunesse sont très normées et leur expérience est donc partagée par un très grand nombre. Ceux qui

volontairement ou non, mettent un moratoire sur les exigences sociales attachées à cette période de la vie interrogent l'essence sociale même de la jeunesse, qui ne constitue alors plus une période d'investissement, mais d'attente, de pause, de mise en suspens. Lorsqu'une jeune personne ne franchit pas ces seuils dans la temporalité attendue ou semble refuser par ses comportements de s'y engager, son attitude génère une inquiétude sur son bien-être, en même temps qu'une inquiétude sur son avenir. Le refus de se soumettre à la tendance générale du franchissement des étapes socialement convenues met les adultes – garants de ces normes de passage - en difficulté voire en détresse.

Le terme japonais « *hikikomori* » signifie littéralement « se retirer du monde » (*hiku*), s'enfermer (*komoru*).



III. Le soutien parental comme clé de voûte du travail d'accompagnement éducatif et social des jeunes en retrait



A travers les échanges et témoignages dans la salle, nous avons pu percevoir la grande souffrance des jeunes mais aussi des familles, impuissantes face au retrait de leur(s) enfant(s). Des mères de famille ont à cette occasion pu présenter leur association « **Escape** ».

La famille est touchée autant que la personne en situation de « claustration à domicile » puisque le comportement de retrait social de l'enfant rejaillit sur la famille et la configuration familiale est toujours marquée par la honte, la peur et

l'isolement. Pour nous, éducatrices et éducateurs de Prévention Spécialisée, qui sommes habitué.e.s à aller plus directement vers les jeunes, ce nouveau type de « public » en retrait nous apprend à soutenir les parents avant même de travailler directement avec leur(s) enfant(s).

L'association JEEP a constaté, dans son travail auprès de ces familles que ces dernières famille s'inquiètent quand elle confronte sa situation à l'idéal conventionnel de l'adolescence (sorties, études, crises voire révoltes) et peut être paralysée par la crainte du débordement suicidaire ou agressif. De ce fait, souvent, la situation est déjà bien ancrée lorsque Caroline, l'éducatrice de l'association JEEP prend connaissance de ce type de situations. De plus, nous pouvons constater que l'aide demandée par les familles est souvent ambivalente tant il y a de la crainte

de brusquer ce mauvais équilibre. En effet, la demande d'aide passe le plus souvent et presque exclusivement par la famille car le jeune n'exprime le plus souvent pas de souffrance particulière. C'est seulement lorsque la famille prend conscience de ses propres souffrances qu'un travail à la fois éducatif, social et psychologique devient possible

IV. Conclusion : une poursuite du travail partenarial sur l'isolement social des jeunes au sein du Conseil Local de la Santé Mentale (Communauté de communes du Pays d'Erstein)

Pour conclure, je citerai la sociologue Maïa FANSTEN :

« C'est peut-être cela qui définit le mieux les jeunes en retrait : celui qui déroute les attentes, qui n'entre pas dans les catégories et les grilles de lecture et d'intervention ». Partant de ce présumé, n'est-ce pas aux institutions, acteurs de l'action sociale, de l'insertion professionnelle de s'adapter plus largement à ces situations très spécifiques ?

A travers l'organisation de cette rencontre sur le retrait social de jeunes, le CLSM du canton d'Erstein a réussi un premier pari : celui de faire circuler la parole entre jeunes, familles et professionnels et de lancer le travail partenarial sur l'isolement social des jeunes qui se poursuit en 2026 sous la forme d'ateliers.

Depuis la rencontre du 13 octobre 2025, le CLSM organise régulièrement des ateliers sur l'isolement social des jeunes. Différentes pistes de travail sur l'intercommunalité d'Erstein sont actuellement à l'étude :

- Un groupe de travail composé de familles et jeunes ou anciens jeunes en retrait social
- Un travail autour du soutien à la parentalité comme « l'accueil d'un ou des parents dans des entretiens centrés autour de la fonction parentale et de la relation à l'enfant ».

AXE 3 : DEVELOPPER DES REPONSES COLLECTIVES FACE AUX VULNERABILITES DES JEUNES ET DES FAMILLES

Les réunions « Interlude »

I. « Interlude » une réunion des acteurs sociaux, médico-sociaux et de sécurité du territoire d'Erstein, animé par l'association JEEP en collaboration avec le CCAS de la ville d'Erstein

Depuis 1996, un Groupe de travail pluridisciplinaire nommé « Interlude » se réunit une fois par mois ; il est animé par la JEEP, en collaboration étroite avec Marie-Ange HUGEL, la Directrice du CCAS de la Ville de Erstein. Pour pouvoir fonctionner efficacement, il rassemble des professionnels opérant sur le terrain, au contact direct des jeunes et des familles. En effet, l'analyse et le diagnostic socio-éducatif territorial nécessitent que la majorité des personnes impliquées ait une connaissance très fine des problématiques, des individus, du contexte familial et social de ces derniers.

II. Une réunion de l'ensemble des acteurs sociaux, éducatifs et de sécurité publique du territoire d'Erstein

Les institutions représentées sont :

- la ville d'Erstein (l'élue adjoint.e au Maire chargée des Solidarités et la responsable du CCAS),
- le Centre Médico-Social (CMS, assistantes sociales du territoire d'Erstein),

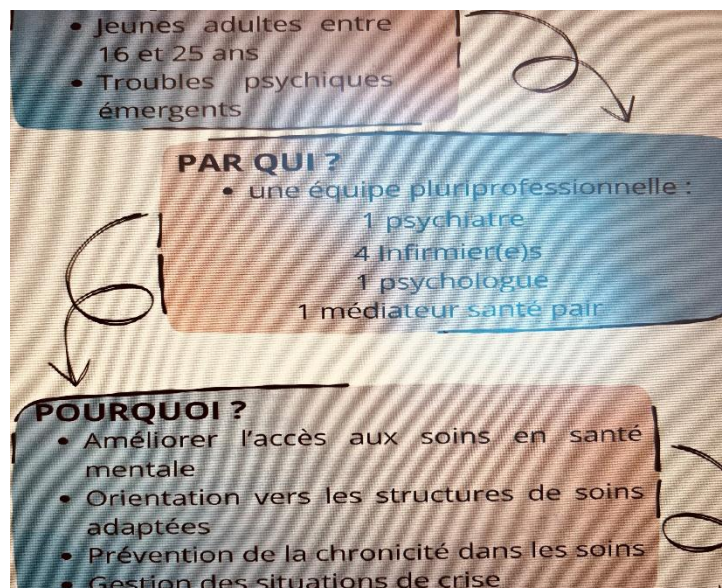
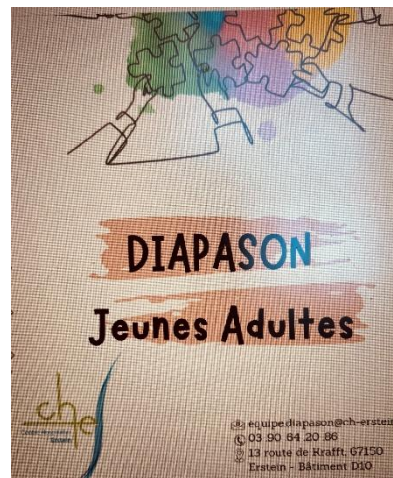
- l'Espace Jeunes (Communauté de Communes du Canton d'Erstein),
- la Mission Locale pour l'Emploi (ses deux conseillères),
- les Directeurs des Ecoles Maternelles et Élémentaires (Pierre et Marie Curie et Anne Frank),
- le collège Romain Rolland (CPE, responsable SEGPA, infirmière scolaire),
- le lycée Marguerite Yourcenar (Proviseur),
- le PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité),
- les deux bailleurs sociaux présents sur le territoire d'Erstein : Alsace Habitat et Habitat de l'III,
- la Police Municipale et la Gendarmerie d'Erstein.

III. La première vocation d'Interlude : la rencontre des professionnels de terrain, le travail partenarial et en réseau et le diagnostic socio-éducatif territorial

Les partenaires invités sont très impliqués dans les missions de ce groupe qui consistent tout d'abord à :

- se rencontrer entre professionnel.le.s du territoire agissant sur la ville d'Erstein et sur son intercommunalité ; il est toujours plus efficace de se rencontrer humainement, de « mettre des visages sur des noms d'adresses mails » afin de faire vivre le partenariat sur le territoire.
- de se connaître et de se reconnaître dans nos missions distinctives, entre acteurs sociaux tenus par des missions de Protection de l'Enfance (le Centre Médico-Social, la JEEP-Prévention Spécialisée), travailleurs sociaux du champ de l'insertion socio-Professionnel (Mission Locale), bailleurs sociaux qui ne sont pas des acteurs sociaux , forces de l'ordre (police municipale et gendarmerie) dont les missions sont de l'ordre de la sécurité publique.
- de prendre connaissance des actualités de chaque association, institution, collectivité et des nouveaux acteurs sociaux/ médico-sociaux/ de sécurité publique du territoire d'Erstein.
- d'élaborer de nouveaux projets individuels ou collectifs à partir de diagnostics socio-éducatifs territoriaux partagés : un groupe de soutien à la parentalité est en cours d'étude en 2026. De plus, l'année 2025 a été l'occasion pour le groupe Interlude de découvrir un nouveau dispositif fort intéressant déployé par le Centre Hospitalier d'Erstein (CHE) : la psychiatrie mobile pour Jeunes Adultes DIAPASON, dont l'équipe est venue présenter, au cours de la réunion Interlude

la mise en place de ce dispositif novateur. La JEEP a par la suite travailler sur des accompagnements éducatifs concrets et individuels avec l'équipe de DIAPASON.



Interlude a permis la mise en lumière, pour les acteurs sociaux, médico-sociaux et les forces de l'ordre , d'un nouveau dispositif de soins à destination des 16-25 ans : DIAPASON

IV. Interlude, l'intelligence collective comme point d'ancrage vers l'approfondissement de certains accompagnements individuels particulièrement problématiques

La réunion « Interlude » peut être l'occasion d'aborder des situations de jeunes de 10 à 25 ans et de leurs familles rencontrant des difficultés complexes qui ne peuvent pas être abordées ou n'a pas trouver d'aboutissement satisfaisant dans le travail quotidien de chacun et chacune des intervenants. Ou parce que ces problématiques sont trop importantes et qu'il faut faire appel à la force de l'intelligence collective pour trouver une issue positive à ces situations. De ce fait, cette réunion peut viser à trouver des solutions éducatives adaptées, concertées et cohérentes. Caroline RICK, l'éducatrice de Prévention Spécialisée s'appuie sur ce réseau actif, pour comprendre au mieux les réalités du territoire d'Erstein et de sa Communauté de Communes.

Cependant, il est essentiel de préciser ici qu'Interlude n'a pas vocation à trouver une solution à toutes les situations éducatives et sociales d'Erstein et de sa communauté de communes mais bien de mettre du lien entre les acteurs professionnels lorsque la situation est bloquée en donnant un nouveau souffle significatif dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles. De ce fait, il est indispensable de signifier que, si Interlude est essentiel au bon fonctionnement partenarial à Erstein, il n'est en aucun cas le *nec plus ultra* du travail au quotidien des différents services, le traitement des accompagnements individuels éducatifs et sociaux se faisant en plus petit comité lorsque chacune des acteurs pouvant agir efficacement sont identifiés, en amont et en aval des réunions Interlude. En cela, Interlude agit comme une « barre de lancement » ou une « étape d'ajustement(s) » dans l'accompagnement global du jeune ou de la famille.

Mais certaines des réunions Interlude n'abordent aucune situation individuelle s'il n'y a pas lieu de le faire et si le travail déjà en cours ne nécessite pas un partage d'informations en grande assemblée. De ce fait, Interlude se prémunie de toute discussion inutile sur l'intimité des jeunes et de leurs familles et vise avant tout la coordination de l'action éducative et sociale

sur le territoire. Une charte de confidentialité sur laquelle nous reviendrons encadre les échanges au sein des réunions Interlude.

1. La recherche de coordination entre acteurs éducatifs, sociaux et sécurité publique sur le territoire d’Erstein et son intercommunalité

Nous défendons l’idée d’une coordination des interventions de travailleurs sociaux, éducatifs, et de sécurité sur le territoire d’Erstein et de sa communauté de communes, dans la perspective d’une meilleure lisibilité et d’une plus grande cohérence de celles-ci, tout en respectant les domaines de compétence et les missions de chaque professionnel impliqué.

Les quelques caractéristiques (non-exhaustives) énoncées ici, positionnent ce groupe à une place autre que les instances internes à l’Education nationale par exemple : ni plus compétent ni plus pertinent, mais fonctionnant sur d’autres objets de travail, complémentaires et indispensables.

Sa capacité à pouvoir intervenir le plus en amont possible confère à cette instance un caractère principalement préventif des risques d’inadaptation sociale.

2. Une charte de confidentialité qui cadre les échanges de la réunion « Interlude »

Les participants signent une charte de confidentialité afin de garantir le cadre de travail proposé et de pouvoir le rappeler le cas-échéant. Il fonctionne sur la base du secret des échanges. Chaque nouveau membre doit dans un premier temps être validé par l’ensemble du groupe avant de signer cette charte. Il est primordial de préciser que le parti que nous avons pris d’y intégrer des représentants des forces de l’ordre (police municipale et gendarmerie) n’a pas pour but de leur permettre de récupérer des informations à la source, mais de travailler sur les représentations qu’ils peuvent avoir des travailleurs sociaux et inversement, et surtout sur celles qu’ils entretiennent par rapport à la jeunesse.

AXE 4 :

VALORISER ET CAPITALISER SUR LE SAVOIR FAIRE DES EQUIPES :

Les interventions de l'éducatrice de la JEEP au collège et les bibliothèques de rue

I. La bibliothèque de rue de la JEEP

1. Le 10 décembre 2025 : un partenariat JEEP – Espace Jeunes – GEM Azimut



La bibliothèque de rue du 10 décembre 2025, rue François Bach, quartier du Bruhly à Erstein en partenariat avec l'Espace Jeunes (Communauté de Communes du Canton d'Erstein) et le Groupe d'Entraide Mutuelle Azimut.

En 2025, l'association JEEP a mené différentes actions collectives afin « d'aller vers » le public, notamment une bibliothèque de rue le 10 décembre 2025 rue François Bach, dans le quartier du Bruhly, qui sera décliné en 2026 dans les principaux quartiers d'Erstein mais aussi dans les neuf autres communes de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein dans lesquels les besoins se font sentir en termes d'accès à « l'objet-livre » et plus largement, à la culture. Dans ce cadre-là, des partenariats de la JEEP avec l'Education Nationale sont actuellement en cours d'élaboration auprès des écoles primaires Pierre et Marie Curie et Anne Frank, le collège Romain Rolland et le lycée Marguerite Yourcenar (Erstein) afin de mener un projet de plus grande ampleur pour rendre la lecture plus accessible dans l'ensemble des territoires de la ville de Erstein.

Le Bruhly est l'un des quartiers de la ville d'Erstein dont la population est la plus pauvre économiquement si on considère le nombre de logements sociaux (pas de statistiques INSEE plus précise sur le taux de pauvreté dans ce quartier). De plus, ce quartier est relativement éloigné de la médiathèque qui se trouve dans le quartier de la Filature et lors du travail de rue réalisé auprès des habitants, nous avons constaté que nombre d'entre eux regrettaient les fêtes du quartier qui avaient lieu par le passé au Bruhly. La très grande majorité des jeunes et familles nous ont demandé d'organiser un évènement au sein même du quartier afin de le « dynamiser » selon leurs propres mots.

L'association JEEP a rapidement opté pour une « bibliothèque de rue » car, d'une part, nous avons dans notre local du 4, rue Sainte Anne, de nombreux livres destinés à la jeunesse. De plus, nos liens quotidiens avec les animatrices de l'Espace Jeunes (Communauté de Communes du Canton d'Erstein) Benedicte BAUMERT (Directrice de l'Espace Jeunes), Coralie ALONSO (Directrice Adjointe de l'Espace Jeunes) et Nicolas (animateur de l'Espace Jeunes) au sein du même bâtiment (4, rue Sainte Anne) nous a permis de récupérer certains livres dont ils n'avaient plus besoin dans leurs bibliothèques. Enfin, Caroline RICK (éducatrice de la JEEP) a mis à profit son réseau personnel afin de récupérer des livres pour jeunes (l'association Lya Smile d'Epfig, merci à eux).

2. La bibliothèque de rue, un prolongement naturel du « travail de rue », un moment de communication et un temps convivial

Le mercredi 10 décembre 2025, à partir de 15h, après avoir sollicité l'accord de la Mairie de Erstein, nous nous sommes installés en plein milieu du square François Bach, au pied des tours d'immeubles du Bruhly, en ayant communiqué à minima sur notre bibliothèque de rue (la communication a surtout été faite à nos partenaires d'Interlude mais dans ce type d'évènements, c'est surtout aux habitants présents au moment T que nous nous adressons).

A notre arrivée pour l'installation des étals de livres et du goûter (*maennele* récupérés chez notre partenaire de la boulangerie de la Filature « Aux Amis du Pain » qui nous a fait un prix défiant toute concurrence et avec qui un partenariat durable est établi ; chocolat chaud pour les enfants, café/thé pour les adultes), il n'y avait personne à l'extérieur des habitations. Mais le fait d'être installé au pied des tours nous a rendu immédiatement visibles et a attisé la curiosité de quelques habitants. Nous avons complété notre dispositif « d'aller vers » en allant faire du porte à porte dans l'ensemble des immeubles du Bruhly. Au bout d'une vingtaine de minutes, une trentaine d'enfants et de familles se sont rassemblées autour des livres afin de passer un instant convivial ; moment convivial qui s'est étalé sur deux bonnes heures. Nous avons alors pu communiquer sur nos actions respectives et transmettre nos coordonnées aux personnes intéressées, à la JEEP mais aussi à l'Espace Jeunes et au GEM. Ce moment de rencontre avec comme support le livre et la nourriture fait partie à part entière de notre façon d'intervenir auprès de notre public : à la fois convivial et sérieux.



En effet, à Erstein et dans les villages de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein, nous allons à la rencontre des jeunes et des familles les plus en difficultés par le biais du « travail de rue », plus particulièrement aux abords des établissements scolaires (collège, écoles primaires) et dans les quartiers du Bruhly et de la Filature. C'est-à-dire que nous allons littéralement à la rencontre des habitants dans leur espace de vie, dans l'espace public. Nous sommes aussi présents régulièrement Cité des Peupliers et rue des Eglantines à Krafft, deux endroits où nous avons des accompagnements. Grâce à ce mode

d'intervention, nous nous faisons connaître et nous tissons des liens avec notre public, au fil des jours, ce qui nous permet d'être repérés et sollicités spontanément par les jeunes et leur famille.

En 2025, une attention particulière a été portée à la présence devant les écoles primaires, suite à des comportements de mise en danger d'un public de moins de dix ans qui se rassemblent devant la salle Herinstein. Notre connaissance de ce public nous a permis un travail de sensibilisation de certains parents qui laissent leurs enfants sans surveillance sur la pause méridienne mais également sur le temps de trajet à l'école. C'est cette manière de faire qui prédomine à Erstein depuis plusieurs années : un travail de rue au fil des déplacements que nous sommes amenés à faire dans la Ville d'Erstein et sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Il nous est difficile de délimiter des temps de travail de rue tout en répondant à toutes les demandes d'accompagnement que nous accueillons spontanément tous les jours par mail, téléphone ou via le réseau social Facebook. Notre association étant bien repérée sur le territoire, le bouche à oreille fonctionne et nous permet

d'être approché spontanément par des familles en rupture avec les institutions. La bibliothèque de rue complète donc parfaitement ce dispositif « d'aller vers ».

II. Les Interventions au sein du Collège Romain Roland en partenariat avec l'Espace jeune : Animateurs - Educateurs de Prev', un duo complémentaire dans la construction du lien et la Prévention des comportements à risques.

Depuis 2020, la précédente éducatrice en poste avait porté le projet d'un espace d'écoute et de discussion au sein du Collège sous l'intitulé suivant : « la Bulle ».

Dans une logique de continuité de cette action en place, et, constatant la pertinence d'une telle intervention, le projet a été renouvelé pour l'année à venir, avec la mise en place de quelques réajustements.

Lorsque la reprise de poste s'est faite courant septembre 2025 par la nouvelle éducatrice de la JEEP, le groupe de parole au sein du collège était un projet qu'il était important de réévaluer auprès du corps enseignant et l'équipe de Direction de l'établissement afin de cerner les attentes de jeunes, et, de répondre au plus proche des besoins des élèves.

C'est pourquoi, le premier axe d'intervention mis en place par l'éducateur de la JEEP, a été de s'associer à l'équipe de l'Espace Jeunes dans le cadre de leurs animations loisirs proposés durant la pause méridienne.

Ce temps a pour objectif de permettre une présence sociale, au travers d'un moment d'échange ludique auprès des jeunes. Bien souvent, l'éducatrice peut déceler dans le cadre de ces discussions et au travers de certaines confidences, des besoins spécifiques ou fragilités exprimées.

Cette présence qui se déroule de façon régulière depuis le mois d'octobre, a lieu tous les jeudis après-midi de 12h30 à 13h30 dans l'espace vie scolaire du Collège Romain Roland.

Un des objectifs visés par cette présence éducative, est le renforcement du lien social et la rencontre avec le public. En effet, par les échanges qui ont lieu entre les jeunes et adultes

encadrant, cela tant à encourager la communication et le respect mutuel, ainsi que le bien vivre ensemble. Les discussions tendent également à favoriser l'empathie et l'acceptation des points de vue de chacun.

C'est également un moment où le jeu peut être utilisé comme un support constructif dans la relation associé à un moment de détente.

Les échanges se font dans la majeure partie sous forme de discussions collectives dans le cadre de cette intervention, afin, de permettre aux jeunes de se présenter, exprimer leurs idées, vécus du moment, attentes.

De plus, l'équipe de L'espace Jeunes qui est bien repéré par l'ensemble des collégiens, du fait de leur mission spécifique ainsi que leur ancrage sur le territoire, a été un facteur facilitant l'intégration de l'éducatrice de la JEEP lors de ces interventions.

Ensemble ils forment une équipe complémentaire qui crée un espace où les jeunes se sentent en sécurité, sans enjeux quelconque, pour jouer et développer en parallèle leurs compétences sociales.

La complémentarité de ces deux corps de métier animateur/éducateurs, qui allie le plaisir à la structure sont des éléments permettant de tendre vers un équilibre dans la construction de ces jeunes en devenir.

Une des perspectives courant 2026 est de faire pérenniser l'espace de parole individuel à destination des collégiens sous une autre forme plus en corrélation avec les attentes du moment.

Un espace de parole proposé au sein d'un Collège animé par un professionnel en prévention spécialisée est un outil pertinent pour le bien-vivre ensemble des élèves ainsi que leur bien-être. L'objectif n'étant pas de se substituer à un thérapeute, ni d'en faire un lieu de soin, mais avant tout de favoriser une atmosphère scolaire plus saine et respectueuse de chaque individu composant le groupe. De plus, ce lieu peut le cas échéant permettre de dépister des situations complexes où il serait pertinent d'envisager un relais éducatif plus renforcé hors des murs du collège.

L'espace de parole a vocation à s'adresser à tous les élèves de l'établissement, il est anonyme, se fera sur inscription par les élèves ou leurs professeurs.

Il s'agira d'un espace où la parole du jeune sera libre, permettant ainsi à chacun de s'exprimer sur les sujets du moment qui le préoccupe.

Bien entendu lors de chaque début de séance il sera important de rappeler les fondements de cet espace, à savoir l'anonymat, la libre adhésion, et l'obligation faite de par la loi, de dénoncer toute suspicion de maltraitance rapportée lors de la discussion.

1. L'espace de parole comme soutien permettant le renforcement positif du lien « Jeune/jeunes - Jeunes /Corps enseignant ».

Depuis 2020, la précédente éducatrice en poste avait porté le projet d'un espace d'écoute et de discussion au sein du Collège sous l'intitulé suivant : « la Bulle ». Dans une logique de continuité de cette action en place, et, constatant la pertinence d'une telle intervention, le projet a été renouvelé pour l'année à venir, avec quelques réajustements en lien avec l'évolution des requêtes des jeunes et les besoins du corps enseignant.

Un espace de parole proposé au sein d'un Collège animé par un professionnel en Prévention Spécialisée est un outil pertinent pour le bien-vivre ensemble des élèves ainsi que leur bien-être. L'objectif n'étant pas de se substituer à un thérapeute, ni d'en faire un lieu de soin, mais avant tout de favoriser une atmosphère scolaire plus saine et respectueuse de chaque individu composant le groupe. De plus, ce lieu peut le cas échéant permettre de dépister des situations complexes ou il serait pertinent d'envisager un relais éducatif plus renforcé hors des murs du Collège. L'espace de parole a vocation à s'adresser à tous les élèves de l'établissement, il est anonyme, se fait sur inscription par les élèves ou leurs professeurs. Il s'agit d'un espace où la parole du jeune est libre, permettant ainsi à chacun de s'exprimer sur les sujets du moment qui le préoccupe.

2. Déroulement de l'espace de parole « Chill et confidences en toute confiance »

Bien entendu lors de chaque début de séance il est important de rappeler les fondements de cet espace, à savoir l'anonymat, la libre adhésion, et l'obligation faite de par la loi, de dénoncer toute suspicion de maltraitance rapportée lors de la discussion.

« Chill et confidences en toute confiance », n'est pas destiné à traiter de front les questions scolaires, il s'agit davantage d'un lieu où le jeune peut échanger librement sans crainte de jugement, en laissant libre court à ses émotions. L'objectif étant de proposer à tous les élèves un environnement où ils sentent valorisés, acceptés et ce quel que soit son parcours.

L'éducatrice de la JEEP peut aider à identifier les problèmes scolaires, personnels, sociaux et orienter vers des solutions adaptées en cas de nécessité. Cependant, elle a également des missions de prévention lorsqu'il est question d'aborder des sujets tel que le harcèlement scolaire, les relations entre pairs, la santé mentale et prévenir les conduites à risques.

Selon les problématiques repérées, le travail en réseau avec le CPE, l'infirmière, l'assistante sociale, la direction, les professeurs, sont des soutiens indispensables permettant une approche pluridisciplinaire, et, assurant une cohérence dans l'évolution de la situation du jeune. Il en va de soi que cela se fait toujours en concertation avec le ou la concernée afin de ne pas fragiliser le lien de confiance.

« Dans les classes où les élèves ne trouvent pas les conditions de leur épanouissement, la possibilité offerte, par un espace de parole institué, de discuter de ce qui ne leur convient pas, d'exprimer leurs émotions et de partager leurs aspirations peut constituer un puissant régulateur de la vie collective, un outil de responsabilisation et de maturation des compétences sociales et émotionnelles ».

Source : ouvrage Espace de parole à l'école. Quels enjeux, quelles pratiques ? sous la dir.de Christophe Marsollier, Berger-Levrault, février 2021.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2026

L'association JEEP est présente dans le Pays d'Erstein depuis plus de trente ans et apporte une expertise de terrain sur des questions éducatives et sociales établies presque toujours en partenariat et en réseau.

L'année 2026 est aussi politique puisqu'elle est l'année des élections municipales et alors que ce rapport d'activités 2025 est sur le point d'être bouclé, nous souhaitons bon courage et travail à la nouvelle municipalité élue, celle de Kévin DIEBOLD, nouveau maire d'Erstein depuis le 22 mars 2026. Nous rencontrerons dans les prochaines semaines la nouvelle équipe municipale afin de tisser les liens humains nécessaires à une élaboration professionnelle efficace et réfléchie, dans l'esprit de ce qu'est, depuis sa création, en 1996, Interlude.

En effet, la réunion d'acteurs socio-éducatifs et de sécurité publique « Interlude » fêtera ses trente ans d'existence en 2026 et un évènement spécifique réunissant les actrices et acteurs de cette belle aventure professionnelle mais aussi humaine devrait sceller symboliquement cet anniversaire au mois de septembre 2026. Interlude fait figure d'exception dans son organisation car il n'existe que peu d'endroits (peut-être même est-ce unique à cette échelle ?) où professionnels du social, de l'éducatif et de la sécurité publique travaillent ensemble, main dans la main, à un même projet pour la ville et son territoire plus large. Dans l'intérêt des jeunes et des familles. En effet, Interlude dépasse les apriori et le « quant à soi » qui oppose de façon souvent caricaturale « éducatif » et « sécurité », l'un ne pouvant aller sans l'autre. Et ce, dans une énergie toujours dynamique et positive. L'association JEEP souhaite poursuivre cette belle aventure, en poursuivant l'animation de cet évènement une fois par mois, avec notre précieux partenaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Erstein.

Dans la foulée des élections municipales, l'année 2026 sera aussi l'année du renouvellement pour la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE). En 2026, l'association JEEP va mener une vaste investigation auprès des nouveaux maires et élu.e.s de l'intercommunalité dans les dix communes rurales de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Erstein (CCPE qui a été remplacée le 1^{er} janvier 2017 par la CCCE ; pour rappel, ces communes sont

Nordhouse, Hindisheim, Hipsheim, Osthouse, Schaeffersheim, Limersheim, Uttenheim, Bolsenheim et Ichtratzheim). L'objectif est d'établir un diagnostic socio-éducatif des besoins en termes de Prévention Spécialisée sur ces territoires, en partenariat étroit avec les Mairies, les écoles, les associations existantes sur chacun de ces territoires. Des actions collectives (bibliothèques de rues mais aussi braseros, c'est-à-dire feux réunissant des jeunes et des familles en musique douce, avec distribution de chocolat chaud, café/thé et chamallows grillés) sont d'ores et déjà envisagées. Un travail avec les écoles peut également se décliner là où le besoin se fait sentir, en étant élaboré et réfléchi avec les acteurs du territoire.

En 2026, La JEEP poursuit également son travail de fond au sein du Conseil Local de la Santé Mentale (CLSM) et plus précisément sur la question de l'isolement sociale des jeunes, question qui, comme nous avons pu le constater dans ce rapport d'activités, est au cœur de nos préoccupations associatives.

Pour conclure, nous rappellerons que l'association JEEP mène une politique éducative et sociale de Prévention Spécialisée basée sur la libre adhésion des jeunes de 10 à 25 ans et de leurs familles. Pour autant, cette absence de mandat nominatif (c'est-à-dire un mandat administratif ou judiciaire pour travailler avec telle ou telle famille) ne doit pas faire oublier que l'association fait partie intégrante du dispositif de la politique publique de Protection de l'Enfance et qu'à ce titre, son premier travail est de protéger les enfants. Lorsqu'une adhésion à nos propositions éducatives ne peut pas se faire, ce qui peut évidemment arriver pour des raisons qui peuvent être diverses et variées, l'association JEEP ne « lâche pas pour autant l'affaire », bien au contraire. La force du travail partenarial et de réseau établi depuis plus de trente ans sur le territoire de Erstein lui permet de trouver des ressources et des solutions les plus adaptées, soit en passant la main à un autre service, soit en demandant à un autre service un appui stratégique dans une situation particulièrement problématique.